

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



HISTOIRE DE CHICOUTIMI

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

Chicoutimi avant la période des missions

Comme la plupart des noms de lieu transmis par les sauvages, Chicoutimi est un nom *descriptif* ou *topographique*. Il signifie selon quelques-uns : "Au delà l'eau est profonde." Cela supposerait que ceux qui les premiers l'ont donné descendaient la rivière Saguenay. Selon d'autres, et en particulier selon Mgr Leflèche, il serait composé de deux mots cris : *Tshks*, jusqu'à, et *timew*, c'est profond. C'est l'étymologie adoptée par M. A. Buies, dans son beau livre : *Le Saguenay*.

Cette dernière signification ne diffère que peu de la première; les deux indiquent bien que Chicoutimi est le "terme de la belle navigation," et était autrefois "le commencement des portages," comme le décrit le P. Lejeune dans les *Relations*. (1).

On trouve le mot Chicoutimi écrit de treize manières dans les divers ouvrages qui en ont parlé : *Chegoutimy, Chekoutin y, Chicoutimy, Clagstimi, ChikStimitch, Chikoutimy, ChekStimitch, ChikStimich, CheStimi, Shekutin, Shegutimi, Checoutimi* et *Chicoutimi* universellement reçu aujourd'hui. Nous ne prétendons point que ce nom est beau et harmonieux. A coup sûr, il n'est point rouflant, mais c'est la nature

[1] *Le Saguenay*, Buies.

qui nous l'a donné; prenons-le tel qu'il est. Chicoutimi serait, il semble, un peu plus accentable, mais il n'a pas prévalu et il faut le reléguer dans l'oubli.

Quoiqu'il en soit, et quelle que puisse être la beauté du mot prononcé par une bouche montagnaise, nous confessons sincèrement qu'en français, voire même en anglais, il est maigre et détestable, et nous ne comptons que médiocrement sur son euphonie pour donner du charme à notre histoire.

Notre petite ville, assez florissante aujourd'hui, semble avoir eu jadis, aux jours de la découverte, une importance assez modeste. Elle ne peut pas même déceimment revendiquer la gloire, comme ses grandes aînées, Québec et Montréal, d'avoir été une bourgade sauvage.

Tout au plus fut-elle dans ces temps reculés un simple lieu d'arrêt, *un pied de portage*, qui marquait le terme de la navigation, une station qui avait pourtant un nom, où l'on passait parfois peut-être la nuit, mais qui n'offrait pas alors d'abri à ses visiteurs, touristes des bois qui devaient dresser eux-mêmes leur hôtel. Cet hôtel n'était autre chose qu'une pauvre cabaane qu'ils emportaient le lendemain avec eux.

(A suivre) LIVIUS.

Au Manitoba

Nous rencontrons dernièrement un Religieux du Manitoba, qui nous parla longuement de la persécution scolaire que l'on y fait subir aux catholiques. Nous avons eu du bonheur à lui entendre dire que, jusqu'à ce jour, les catholiques manitobains ont tous été solides dans leur résistance aux lois scolaires.

Cela répond bien à certains journaux, point trop ennemis des persécuteurs, qui nous disaient : Pourquoi faire tant de bruit pour ces Manitobains? Ils ne s'occupent pas, eux, de cette question scolaire. C'est ici seulement que l'on en fait tant de cas!

Eh bien, nous, nous trouvons que ces catholiques du Manitoba, qui ont payé les taxes scolaires imposées par leur gouvernement, et qui de plus ont pourvu au soutien de leurs propres écoles, se sont occupés très sérieusement de la question scolaire.

L'Action maçonnique

L'espace nous a manqué, et nous manque encore, pour dire tout le bien qu'il faudrait du remarquable mémoire que M. Tarlival a présenté, au Congrès de Trente, sur l'action maçonnique en général. C'est une étude complète d'un sujet dont l'actualité est plus grande que jamais. — Nos félicitations au Directeur de la *Vérité*, qui a fait preuve dans ce travail de beaucoup de science, de clairvoyance, et de dévouement à l'Eglise.

Petites notes

DE ROME. — Nous continuons de recevoir d'excellentes nouvelles de S. G. Mgr Libreau. Mais nous ne savons pas encore à quelle date Sa Grandeur pourra quitter Rome pour revenir au Canada.

EN VOYAGE. — M. l'abbé Lapointe, Directeur du Petit Séminaire, s'est vu forcé, par le mauvais état de sa santé, de prendre quelque repos. Il est parti pour les États-Unis depuis une quinzaine de jours. Nous apprenons avec joie qu'il est en bonne voie de rétablissement parfait.

SOCIÉTÉ SAINT-DOMINIQUE. — Sous la direction de M. l'abbé D. Lamarre, cette antique société s'est réveillée d'un sommeil assez prolongé. Nous pouvons attendre des merveilles de cette ardeur au travail dont nous la voyons animée.

SALLE D'ÉTUDE. — Ça ne marche pas? dit-on. On ne réforme rien? On ne fait pas de progrès? — Eh bien, qu'on vienne donc voir, à la salle d'étude, ces beaux pupitres-bureaux tout neufs, en beau bois, fabriqués par l'un des meilleurs menuisiers du Canada! Chaque élève a son bu eau de travail, rempli de tiroirs et d'armoires. — Tout ce beau progrès, c'est dû à l'initiative de M. le Directeur des élèves.

M. M. LES CURÉS, qui s'approvisionnent à notre librairie, sont priés de prendre note que les registres sont arrivés, et n'attendent que leurs commandes. Les *Ordo* et les *Calendriers* de 1897 ne sont pas arrivés. Mais ils arriveront. Et l'on peut dès maintenant informer du nombre d'exemplaires dont l'on aura besoin. Il n'y a pas d'inconvénient à se presser. Au contraire.

L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique, publié tous les quinze jours [les vacances exceptées.]

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les Etats-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Conditions spéciales très avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr. 50 cent.

Pour tous ce qui a rapport à l'administration et à la rédaction, s'adresser à

ARTHUR L'ÉVESQUE

Gérant de l'OISEAU-MOUCHE,

Séminaire de Chicoutimi,

Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de M. J.-D. GUAY, à Chicoutimi.

Chicoutimi, 21 novembre 1896

LA GUERRE A NOS ECOLES

On nous pardonnera de parler beaucoup, encore aujourd'hui, de la campagne entreprise contre nos écoles primaires. Sous couleur du zèle le plus admirable pour la cause de l'instruction publique, on prépare dans l'ombre les batteries destinées à battre en brèche la salataire influence de l'Église.

Et l'on est pressé! Les persécuteurs du Manitoba et du Nord-Ouest n'ont pas encore fini d'étrangler leurs victimes, et déjà l'on nous attaque chez nous, dans la Province de Québec.

Puisqu'il en est ainsi, il est du devoir de tout organe catholique de publicité, tant minuscule qu'il soit, de combattre l'ennemi.

Il sera question plus loin d'un article du *Herald*. En nous le signalant, un vénérable ecclésiastique du district de Montréal nous écrivait : " Cette guerre de corsaire entreprise contre nos écoles est une affaire montée pour la cause de ceux qui combattent notre système scolaire, et qui voudraient éloigner le prêtre de l'école. Tâchez de vous procurer ce numéro du *Herald* du 9 novembre, et réfutez cet article dix fois, s'il le faut, sans ménagement." Oui, rien n'est plus évident, c'est une " affaire montée." Que personne donc, chez nous, ne se laisse duper.

Un autre ami, du même district, nous écrivait ces bonnes paroles, il y a quelque temps : " Je vous offre mes sincères félicitations pour les excellents articles que vous avez publiés sur l'Instruction et à l'adresse de la *Patrie*. — Je vous souhaite de la persévérance et de la fermeté dans vos luttes contre les insulteurs du clergé et nos réformateurs à rebours."

Ces encouragements, et tant d'autres que nous avons reçus, nous sont précieux. — Notre petite feuille se charge volontiers du soin de répondre à toutes les attaques que l'on dirige contre le système scolaire de la région du Saguenay. Que, dans les autres parties de la Province, les journaux catholiques ne laissent non plus sans réponse aucune attaque que l'on fait à l'adresse des écoles de leur région. Et le petit groupe " de la réforme," voyant ses pièces démontées, finira par retraiter, avec toute la confusion convenable.

Un ami inconnu nous a envoyé le *Temps*, d'Ottawa, du 3 novembre. Sous le titre *L'Actualité*, il publie un excellent article, signé par M. Léon Guérin, qui défend nos comtés de Chicoutimi et Saguenay contre le *Réveil*, de Montréal. Jusqu'au *Réveil* qui fait des siennes! Il fallait s'y attendre, après tout. La *Patrie*, le *Réveil*, unis dans cette campagne : cela en dit beaucoup sur les motifs qui inspirent les réformateurs.

Si nous avions l'espace nécessaire, nous voudrions citer ici en son entier le bel article de M. Guérin, où il est démontré, avec des chiffres fort probants, que l'instruction primaire progresse sensiblement dans notre région. Pour que cela continue de la sorte, nous pouvons parfaitement nous passer du concours — si touchant — du *Herald*, du *Réveil*, de la *Patrie*.

Merci à M. Guérin, qui nous a si bien défendus!

Ce qui fait bien voir quelle est la sincérité de ces gens-là, c'est qu'ils ne s'occupent seulement pas de ce qu'on leur répond.

Croit-on que la *Patrie* s'est mis en frais de réfuter les arguments que nous avons énoncés, les faits et les chiffres que nous avons présentés à l'encontre de ses " entrefilets"? Ah! bien, oui! Elle nous a répondu par le silence. — On répond comme on peut... — Puis, elle a cessé de nous envoyer son édition quotidienne! Il suit de là que, notre journal paraissant seulement tous les quinze jours, il pourra se faire que nous devrons attendre un mois pour répliquer à quelque " entrefilet" de l'édition hebdomadaire dirigé contre nos écoles du Saguenay. Il sera bien temps!

Nous prions donc nos amis de

Montréal, d'Ottawa, etc., de continuer à nous communiquer, le plus tôt possible, un exemplaire des journaux qui s'occuperaient encore, dans un sens hostile, de nos écoles du Saguenay. Cela nous mettra en mesure de prouver à ces braves de la Réforme qu'ils parlent de choses dont ils ne savent rien. Quant à nous, nous sommes parfaitement renseignés sur ce qui se passe ici, et nous ne re-loutons pas la discussion avec ces messieurs.

ORNIS.

UNE ENQUETE

Où, une enquête contre le système scolaire de la Province de Québec! C'est le fanatique " *Herald*", de Montréal, qui a fait cette trouvaille. Mais, c'est difficile et dispendieux, une enquête! Sans doute, une enquête impartiale; mais une enquête *ex parte*, non. Cela, c'est très facile et ça ne coûte pas cher, et puis on peut y dire ce qu'on veut. Soit, par exemple, une enquête sur l'instruction primaire ou mieux, disons-le tout de suite, et sans détour, contre le système scolaire de la Province de Québec, trop catholique assurément pour le *Herald*, journal ultra-protestant et d'un fanatisme avéré.

Le journal, disons toujours le *Herald*, car tous les journaux ne voudraient pas de ce truc, choisit un émissaire, un M. T. St-Pierre quelconque, et l'envoie dans le comté qu'il veut dénigrer. Nous ne connaissons pas ce M. St-Pierre, et nous n'insistons pas sur la bassesse qu'il commet en se prêtant au jeu du fanatisme. Il suffit au *Herald* que ce monsieur batte la campagne pendant une quinzaine, sauf à la battre encore dans une couple de colonnes du susdit journal, et l'enquête est faite, et... l'opinion est fixée sans retour.

L'émissaire s'est bien gardé de puiser les renseignements à bonne source. En revanche, il a ramassé tout ce qu'il y a de cancan sur le chemin; il a saisi au vol tout ce qu'il s'éclot de canards, et avec cela il a fait un article à titres ronflants... renversants, et le journal qui le publie pour sa triste besogne commence ainsi sur un ton de prude scandalisée dans une de ses principales colonnes :

QUEBEC'S SCHOOLS
TEACHERS GET \$40 A YEAR
EDUCATION HELD IN DISESTEEM
etc., etc., etc., etc.

Quelle découverte le M. St-Pierre a faite!..... Stanley au centre de l'Afrique!

N'entendez-vous pas?

Est-il rien de pareil!

Messieurs, vous voyez le soleil.....

Ses rayons et toute sa gloire.

Voici présentement la lune, etc.

Naturellement, le dindon ne manque pas.

Mais nous allons voir comment le monsieur éclaire sa lanterne.

1o Il dit (nous traduisons): " Il y a dans une école élémentaire, à la Baie St-Paul, un instituteur qui n'a que \$100 00 par année." Et la vérité c'est qu'il n'y a pas d'instituteur du tout dans les écoles élémentaires à la Baie St-Paul. On y emploie des institutrices (*Courrier de Charlevoix*).

2o Il dit: " Environ un quart des institu-

trices (du comté de Charlevoix) n'ont pas de brevet même pour école élémentaire"; et la vérité, c'est qu'il n'y a que quelques maîtresses sans brevet.

30 Il dit: " (Dans le comté de Chicoutimi) la proportion (un quart) des institutrices non brevetées est pour le moins aussi grande (que dans Charlevoix)"; et la vérité vraie, c'est qu'il n'y a pas un instituteur ni une institutrice sans brevet dans tout le comté de Chicoutimi. Nous venons sur ce point de consulter l'Inspecteur.

40 Il dit: " La discipline, surtout dans les écoles tenues par des jeunes filles, laisse beaucoup à désirer"; et une discipline sévère est strictement maintenue dans toutes les écoles, au point que, si une institutrice ne réussit pas sur ce chef, elle est aussitôt destituée, et remplacée par un autre.

Les commères lui ont dit, au bon Monsieur St-Pierre, que des élèves fument dans les écoles, et ce monsieur a gobé cela candidement. Si ces enfants s'oubliaient à ce point pendant qu'on leur enseigne le catéchisme, que feraient-ils donc, cher M. St-Pierre, s'ils apprennaient l'histoire de la Révolution ?..... Allons, le zèle vous en sort, il ne faut pas vous emmêler.

Mais continuons.

Il dit que les représentants du comté sont d'avis qu'il y a des réformes à faire. Belle découverte! Qui nie qu'il y ait progrès à faire? mais est-ce le M. St-Pierre du *Herald* qui serait par hasard choisi pour être le Moïse scolaire de notre époque.

Il prétend qu'on lui a dit qu'il y a trop d'écoles, et il se plaint du manque d'assiduité des enfants. Que sera-ce donc, lorsqu'on pendrait la rude saison d'hiver, ces enfants auront quelques lieues à faire au lieu de quelques milles pour se rendre à l'école?

Il dit que la plupart des maisons d'écoles sont de misérables huttes (maisons shantées) où une poignée d'enfants se préparent à leur première communion, et, par accident, apprennent à lire; et la vérité c'est que, à très peu d'exceptions près, la maison d'école est partout la plus belle et la plus confortable maison de l'endroit. Si les enfants y sont peu nombreux, c'est que l'arrondissement est peu considérable. Du reste, il doit admettre, le moins un qu'un institutrice enseignera plus facilement à 25 élèves, même si elle n'a que \$30.00 par an, qu'à 100 enfants, eût-elle \$200.00 de salaire. Quant à ce qui est de l'enseignement du catéchisme, il est vrai que c'est la branche principalement enseignée dans les écoles, et c'est parfaitement dans l'ordre.

Nous comprenons que le *Herald*, dans son ultra-protestantisme, veuille réformer cet article; mais nous ne comprenons pas qu'un M. St-Pierre, un canadien-français catholique, dit-on, trouve à redire sur ce point.

Il dit enfin une foule d'autres sottises et faussetés dans cet article que nous avons parcouru, et la bête *Patrie* bat des mains, et croit que c'est arrivé. Elle décrète déjà l'abolition du Conseil de l'Instruction publique et sans doute l'enlèvement du crucifix dans les écoles afin d'y élever des petits citoyens qui n'aillent ni à la messe ni à confesse.

Sans doute ceux-là ne courront aucun danger d'être appelés par l'ineffable rédacteur de la *Patrie*: les saints âmes de l'Oiseau-Mouche.

Ce sera le résultat le plus net de l'enquête ex parte de M. T. St-Pierre à la solde du fauconnier *Herald*, ennemi déclaré de tout ce qui sent le catholicisme.

Si M. St-Pierre le voulait il pourrait faire du bien à la cause de l'éducation qui est chère à tous les vrais patriotes. Mais il lui faudrait apprendre que, dans un pays nouveau comme Chicoutimi et le Lac St-Jean, il est déjà très encourageant de trouver, dans les principaux centres, des établissements scolaires florissants. C'est une preuve que l'on ne tient pas ici l'éducation en mésestime, et qu'il a tort de donner un brevet de barbarie à toute une région.

Si dans les colonies recitées d'une paroisse à peine en formation, où les colons sont encore aux prises avec la misère, et travaillent comme des forçats pour manger tous les deux jours, il n'y a pas pour maison d'école un palais éclairé à la lumière électrique, un homme qui a tant soit peu d'esprit de justice, fût-il un émissaire du *Herald*, n'ira pas jeter les hauts cris, et proclamer dans l'univers que ces pauvres gens méprisent l'instruction parce que leur maison d'école n'est qu'un pen plus propre et plus belle que leur habitation.

Vous pouvez affirmer carrément, M. St-Pierre, que nous voulons tous le progrès dans l'instruction, et nous n'avons pas besoin que le *Herald*, avec la morgue qui le caractérise, nous dicte là-dessus notre ligne de conduite.

Seulement nous tenons compte des circonstances, et nous ne voulons pas donner aux enfants des campagnes une éducation qui développe leurs goûts pour le luxe et les jouissances. C'est pour cela que nous voulons des maisons d'écoles confortables, et non pas des palais.

Une éducation mal proportionnée aux besoins du peuple ne fait que des déclassés, cette foule de bras perdus pour la patrie qui s'en vont entretenir le vice et souvent le crime dans les grandes villes, et sont, quand la faim les gagne, un danger imminent pour la société.

Ah! s'il y avait plus d'aisance dans les campagnes de notre région du Saguenay, l'instruction serait bientôt ce que tous ici la désirent; mais il n'est pas nécessaire pour cela d'abolir le Conseil de l'Instruction publique, ni de créer un ministère de plus. Que les gouvernants continuent de seconder le Conseil, et qu'ils aident les pauvres colons, qu'ils leur enseignent l'agriculture pratique et leur donnent les facilités de défricher et d'acquiescer l'aisance, et l'on verra bien que notre système scolaire est bon en lui-même.

Puissent les catholiques comprendre, en attendant, que tous ces gens à la réforme et aux enquêtes scolaires en veulent à la religion catholique. L'enseignement où le clergé intervient ne fait pas l'affaire de ces messieurs. N'oublions pas de revoir, pour nous en assurer, le programme cité par l'Oiseau-Mouche, sur son dernier numéro.

LIVRUS.

LE PROCES DE GALILEE

[Suite et fin]

Une autre prétention, encore plus monstrueuse que la première, veut que la condamnation de Galilée implique la faillibilité doctrinale de l'Église. Nous avons volontiers l'erreur commise par la Congrégation du Saint-Office. Encore les circonstances,

pour n'être point une justification, expliquent-elles suffisamment cette erreur. Au moment où Galilée commençait à prôner son système, le protestantisme était au paroxysme de ses fureurs. Le libre examen déchaîné envahissait l'Europe. Les novateurs et leurs partisans recherchaient avidement tout ce qui, dans les découvertes scientifiques, comme dans les témoignages de l'histoire, paraissait en contradiction avec les dogmes de la religion ou l'interprétation catholique de la Bible. Quelle aubaine pour eux que ce système de Galilée, qui allait prouver que ce qui avait été cru jusqu'alors était faux!... On pensait que le sens des paroles de la Genèse comportait nécessairement que la terre est immobile et qu'elle est le centre du monde. Évidemment c'était une erreur. N'empêche que Galilée se rendait grandement coupable, quand, pour se créer une popularité facile chez les ennemis de l'Église, il leur fournissait un prétexte de la diffamer en appuyant son système sur les données de la Bible. De là le trouble et l'inquiétude dans les consciences catholiques. Pour faire cesser cette agitation malsaine, les cardinaux de la Congrégation du Saint-Office pensèrent à répudier cette doctrine dangereuse dans les circonstances. La condamnation fut une mesure de prudence, bien qu'elle réprouvât un système unanimement admis aujourd'hui. Une grave erreur fut véritablement commise. Mais qu'il suive nécessairement de là que l'Église puisse se tromper, qu'elle puisse donner aux fidèles une direction fautive, en d'autres termes, qu'elle ne soit pas infaillible, c'est une grossière erreur, laquelle ne peut s'expliquer que par l'ignorance ou la mauvaise foi de ceux qui la commettent. Ils ignorent en effet, ou bien feignent d'ignorer la nature de l'infaillibilité, telle que nous l'entendons. L'Église fait consister ce privilège qu'elle revendique dans l'impossibilité d'errer, soit dans ses croyances, soit dans ses enseignements. Cela ne veut pas dire cependant que celui qui enseigne au nom de Jésus-Christ soit impeccable dans sa conduite personnelle, qu'il soit exempt des erreurs de l'esprit en tant qu'homme privé, qu'il soit positivement instruit et inspiré par le Saint-Esprit. Non, nous n'avons jamais prétendu cela. L'Église entend que l'infaillibilité réside, non dans l'homme, mais dans le docteur constatant et définissant, avec l'assistance de Dieu qui le préserve de l'erreur, telles ou telles vérités qui n'ont jamais été promulguées, bien qu'elles soient contenues dans la révélation divine et qu'elles aient été généralement crues dans l'Église. Ainsi entendue, l'infaillibilité réside à la fois dans le corps des évêques unis au pape et dans le pape seul " lorsque, remplissant la charge de pasteur et docteur de tous les chrétiens, en vertu de sa suprême autorité apostolique, il définit qu'une doctrine sur la foi ou sur les mœurs doit être tenue par l'Église universelle." [1] c'est-à-dire que, pour être infaillibles, les décrets du pape doivent avoir pour objet tout ce qui touche à la foi ou aux mœurs, être promulgués par lui comme pasteur et docteur de toute l'Église catholique en vue de l'obliger formellement. Quand il y a doute que la matière soit comprise dans le domaine de la foi et des mœurs, le pape seul est

juger infail lible pour en décider. Ces mêmes conditions sont nécessaires aux décrets des évêques réunis en concile, et il faut en outre, pour qu'ils deviennent articles de foi, que les évêques représentent par leur nombre l'Église universelle, qu'ils soient convoqués par le pape, et guidés par lui ou ses délégués dans leurs délibérations, enfin que leurs décisions reçoivent la sanction du Souverain Pontife.

Maintenant que nous sommes fixés sur ce point, voyons si la censure portée contre Galilée présente le caractère d'un décret infail lible. Qui a condamné l'auteur des *Dialogues*? La Congrégation du Saint-Office. Or, qui a jamais prétendu que ce tribunal fût infail lible? Qui a jamais soutenu que ses décrets fussent des articles de foi? Sans aucun doute, ses décisions commandent le plus grand respect et la plus entière considération, puisqu'elles obligent, comme celles, du reste, de tout tribunal civil (qui n'est pas infail lible pour ce) Mais qu'elles soient infail libles par elles-mêmes? Jamais. Et pourquoi? Parce que la Congrégation du Saint-Office ne représente pas l'Église universelle, parce que, dans le procès de Galilée, ni le pape ni aucun de ses délégués n'a présidé à ses délibérations, parce que enfin le pape n'a point appo sé le sceau de son autorité au bas de la sentence. L'opinion exprimée par tous les théologiens et savants de cette époque ne laisse aucun doute là-dessus. En 1651, Riccioli, ardent adversaire de Galilée, écrivait: "La question n'ayant été tranchée ni par une *décis on pontificale*, ni par une *définition* d'un Concile, la doctrine qui enseigne le mouvement du soleil autour de la terre ne peut, sur l'autorité d'un décret d'une congrégation, être regardée comme une vérité de foi." Descartes écrivait en 1634 au P. Messenne qu'il n'avait point "encore vu cette sentence autorisée par le pape." De son côté, Gassendi affirme en 1642 que "le pape n'a pas approuvé la sentence," et des 1631, Fromont avait déjà écrit: "Je n'oserais pas condamner les Coperniciens pour hérésie, à moins de voir un décret beaucoup plus précis é ane du chef de l'Église lui-même." Cet accord parfait tant des ennemis que des amis de Galilée, sur ce point, prouve jusqu'à l'évidence que jamais la sentence du Saint-Office n'a été approuvée par le pape. Alors celle-ci n'ayant aucun caractère d'infail libilité, ce fameux procès de Galilée ne prouve donc absolument rien contre l'infail libilité doctrinale de l'Église; ses ennemis ont donc menti. Mentir! c'est bien là le moindre souci des ennemis de la sainte Église. Un tribunal religieux s'est trompé une fois dans le cours des siècles! Quelle bonne aubaine! Mais vous qui haissez l'Église, vous qui fuyez la lumière et la vérité, levez-vous donc et dites lequel de vos tribunaux a traversé les siècles sans erreurs ni défaillances; dites lequel de vos tribunaux n'a point une fois prévarié, n'a point une fois flétri le juste et l'innocent pour justifier l'injuste et le coupable, et cela, non pas pendant le cours de vingt siècles, non pas même d'un siècle, mais d'une année! Ah! mentez, impies, mentez, démagogues insensés, votre rage et vos mensonges ne serviront qu'à révéler votre impuissance. Mentez, la vérité est plus forte que vous, elle vous vaincra et vous écrasera dans son triomphe, car la vérité c'est Dieu, car la vérité c'est son Christ, car la vérité c'est son Église.

L.-D. LEMIEUX,

Élève de Philosophie Senior.

LE REGLEMENT SCOLAIRE

Au moment de mettre le journal sous presse, nous prenons connaissance du "règlement de la question scolaire de Manitoba". Nous n'en dirons qu'un mot. C'en est donc fini des écoles séparées dans tout l'Ouest! Dans les Territoires, on a encore le nom, mais c'est tout. Au Manitoba, on n'a pas même le nom, lorsqu'on a pourtant tous les droits à la chose elle-même.

Et maintenant, nous allons assister au douloureux spectacle que voici. La moitié de la presse canadienne-française et catholique, dans notre Province, va s'évertuer à faire *accroître* à son public que la question scolaire est très heureusement réglée. — Et ce public va se laisser aveugler tant que l'on voudra.

Une page de notre histoire

C'est le titre d'une étude très intéressante que la *Semaine religieuse de Québec* publie de ce temps-ci. On y démontre fort bien que, à la suite de la cession du Canada à l'Angleterre, il y eut des jours bien sombres pour notre race, et que pourtant nos pères réussirent toujours, par les armes constitutionnelles, à vaincre les difficultés, et à améliorer leur sort. A certains moments, leurs griefs étaient bien autrement graves que ceux dont on avait sujet de se plaindre en 1837-38; cependant, jamais l'on ne se crut autorisé à se révolter contre l'autorité établie. — En ce temps-là, on n'accusait pas le clergé de ne rien entendre aux affaires publiques. On marcha d'accord avec lui, et ce fut pour notre grand bien.

Tout ce que l'on peut faire pour les révoltés de 1837-38, c'est de louer leur patriotisme et leur courage. Mais il faut ajouter, à la lumière de l'histoire, de la philosophie et de la théologie, que ce patriotisme était bien mal entendu, que ce courage était fort aveugle. Et l'on aurait grand tort de proposer ces "héros" à l'imitation de la jeunesse.

Ce sera sans doute la conclusion de l'excellent travail de la *Semaine religieuse*.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

(Suite)

Le Forum remonte au berceau du peuple romain. C'était une plaine basse et marécageuse qui séparait le mont Palatin de celui du Capitole. Le Capitole était occupé par les Sabins; sur le Palatin s'étaient fixés les aventuriers que Romulus avait attachés à sa fortune. Des sujets aussi peu recommandables ne purent trouver des femmes qui consentissent à unir leur sort au leur. Il fallut recourir à la ruse et à la violence. Romulus organisa donc des jeux publics, et y invita les nations voisines. Les Sabins surtout accoururent en foule. Or, pendant la représentation, voilà que tout à coup, à un signal donné, les Romains se jettent sur les spectateurs, enlèvent les filles des bras de leurs mères, et les emportent dans leurs demeures. C'était un cas de guerre, s'il en fut jamais. A quelque temps de là, les deux peuples étaient aux prises, dans la plaine même qui avait été témoin de l'enlèvement. Mais au plus fort de la mêlée, les Sabines se jettent au milieu des combattants, vont d'un camp à l'autre, implorent, supplient, tant enfin qu'elles réussissent à faire tomber les armes des mains de leurs parents et de leurs maris. La paix fut scellée; la plaine retentit des cris de joie des nouveaux alliés et devint le rendez-vous du peuple sabino-romain. C'est le Forum.

C'est ici que la nation appelée à la domination du monde, et à des destinées encore plus grandes sous le règne du Christ, viendra sans cesse retremper son courage. C'est ici qu'on la retrouvera aux heures solennelles de son existence mou-

vementée, alors que ses ennemis l'attaqueront de toutes parts, et presseront, voulant l'étreindre dans un suprême effort, et se réjouiront déjà, croyant voir éteindre sans vie le colosse romain.

Nobles et plébéiens, réunis sur le Forum, se confondent dans un même sentiment de patriotisme; un silence religieux règne sur l'assemblée. En ce moment, on sent battre le cœur de tout un peuple en souffrance. Mais, avant de succomber, il fait appel à toutes les énergies latentes au fond de tout être qui ne veut pas périr, et les confie à un dictateur. La mission de celui-ci est de livrer la dernière bataille, de retenir la vie qui s'en va. C'est alors que s'accomplissent des prodiges de valeur. N'en doutez pas; il revient la vainqueur; et cette même plaine, que recouvrait déjà l'ombre de la mort, se ranimera sous le souffle de la victoire.

Le dictateur, lui, calme au milieu de l'enthousiasme public, remet au pays les pouvoirs extraordinaires qu'il en a reçus, et l'on verra un Cincinnatus retourner à la campagne, reprendre les manchetons de la charrie après avoir tenu les rênes du gouvernement, grand dans la guerre, plus grand encore dans la paix.

La patrie prend un regain de vigueur, son sang purifié coule plus généreux, et elle continue sa marche vers ses sublimes destinées, confiante dans la fortune de Rome.

Le Forum, hélas! comme toutes les institutions humaines, devait avoir ses jours de deuil et de désolation. Il subit le sort de la ville dont il était le centre. Lors des invasions des barbares, pillé, saccagé, il vit ses monuments renversés, et devint un champ public. A l'endroit où fut le Forum romain, à vingt-cinq pieds au-dessus du sol antique, on installa un marché aux bestiaux: ce fut le *Campo vaccino*. Pendant des siècles les Romains fouillèrent dans ces ruines, exploitèrent les monuments comme des carrières, se servant de leurs pierres pour construire des édifices publics et des palais.

Ce n'est que sous Pie IX que fut inauguré un travail intelligent et artistique qui se continua sous le gouvernement des rois usurpateurs.

(A suivre)

LAURENTIDES